

10. Mieux ajuster l'offre de soins en néonatalogie et en obstétrique

La mise en place des réseaux s'est accompagnée de difficultés liées à une insuffisance d'offre de soins. Devant ce constat, une enquête nationale par la Fédération Nationale des Pédiatres Néonatalogistes et le Ministère de la santé a été réalisée. Les résultats ont montré qu'un pourcentage non négligeable d'enfants était hospitalisé dans une structure non appropriée et en particulier un certain nombre d'enfants n'ont pu accéder à un service de réanimation alors que leur état le justifiait.

D'autre part, les ratios nombre de lits de réanimation néonatale rapportés à 1000 accouchements sont variables d'une région à l'autre utilisant un large éventail de la fourchette de ratios recommandés.

Ces éléments font penser qu'une meilleure appréciation des besoins est nécessaire et que des mesures correctrices doivent être entreprises si l'on souhaite maintenir le principe d'équité devant les soins.

A notre connaissance, il n'y a pas eu un tel travail en obstétrique ; une telle enquête doit être réalisée (c. f. proposition 5).